compte rendu

– marco cicchini —

Simone Delattre (2000), *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIX^e siècle*, Paris,
Albin Michel, 674 p.

L'ouvrage de Simone Delattre ne peut que stimuler l'idée que les nouveaux champs d'étude en histoire ne relèvent pas du pur exercice de style. A 27 ans, cette ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay termine un travail novateur édité dans prestigieuse collection «L'évolution l'humanité» (fondée en 1920 par Henri Berr et dans laquelle parut notamment en 1942 le livre-manifeste de l'histoire des mentalités, le Problème de l'incroyance au XVIe siècle. La religion de Rabelais de Lucien Febvre). L'originalité d'une histoire de la nuit est exposée en introduction avec lucidité : «Nul n'a jamais songé, apparemment, à intituler un livre d'histoire «Paris le jour au XIX^e siècle»» (p. 15) et le projet de sortir des sentiers battus n'est jamais démenti puisque Delattre s'appuie entre autres sur toute une série de travaux universitaires récents et inédits. Dans le fourmillement de la documentation citée, on peut ainsi compter pas moins de vingt-cinq références bibliographiques indiquant des mémoires de maîtrise ou des thèses non publiés. Derrière cette production académique de l'ombre, on retrouve régulièrement le nom d'Alain Corbin - en tant que directeur de recherche - également auteur de la préface des Douze heures noires (s'agit-il d'ailleurs de la version remaniée d'une thèse ?).

Ce n'est donc pas un hasard si c'est en historienne du sensible que Simone Delattre a cherché à rendre les discours et les pratiques de la nuit. A travers le cadre mouvant de l'expérience sociale et sensorielle des «heures noires» parisiennes, elle s'est appliquée à dire les différents usages du temps. D'emblée, une double image vient à l'esprit du chercheur : Paris, capitale du travail le jour, capitale de l'hédonisme la nuit. Or, nous dit l'historienne, cette opposition n'est pas à envisager comme une appréciation statique. Son hypothèse de départ, en effet, est celle d'une mutation au cours du XIXe siècle dans la manière d'appréhender la nuit. On assisterait, de la Restauration à la Troisième République, à l'émergence «d'un nouveau «moi nocturne»» (p. 20) incarné par la figure du citadin vivant volontiers à contretemps de

la norme du sommeil au profit du spectacle et de la fête, «en quête de plaisirs de l'esprit et des sens» (p. 25). A un «ancien régime» nocturne caractérisé par de rares déambulations (si ce n'est celles du malfrat ou du garde) succéderait progressivement une nuit aux rues plus peuplées dont les usages multiformes, identifiés sous le terme générique de «noctambulisme», seraient normalisés, voire érigés en droit.

Après un prologue rappelant ce que l'image de Paris doit à l'abondante littérature descriptive post-révolutionnaire (mais ce rappel ne doit que mieux aider le lecteur à se déprendre des figures pittoresques figées du Paris nocturne), l'étude procède par six tableaux qui forment autant de chapitres. A une approche purement diachronique, Delattre préfère procéder par strates où chaque chapitre fait glisser le lecteur dans une descente programmée vers les bas-fonds de la société parisienne : des réverbères aux bouges criminels, du dandy fortuné à l'escarpe guillotiné, en passant par le bohème, la maraîchère des Halles, le chiffonnier, le garde municipal, le rôdeur, la prostituée, le bagnard.

La conquête de la nuit est d'abord identifiée à la diffusion de l'éclairage public, objet du premier chapitre. Le XIX^e siècle apporte dans ce domaine des perfectionnements techniques notables avec l'invention du réverbère à gaz qui remplace la lanterne à huile de manière décisive autour de 1840. Malgré le triomphalisme de certains commentateurs qui claironnent, en 1861, que la nuit est désormais abolie, celle-ci conserve ses parts d'obscurité en même temps qu'elle assure l'éclat des quartiers à la mode tels que le Boulevard et les Halles. Dans le chapitre deux, où sont explorés les divers modes de vivre du noctambulisme, Delattre décèle un nouveau rythme de la fête, qui n'est plus celui épisodique des soirées d'été ou du carnaval mais permanent tout au long des saisons, tout au long de la semaine. Cette multiplication des sorties théâtrales, des bals prolongés aux petites heures du matin, accessibles aux seule élites parisiennes, relèque l'ouvrier aux sorties des fins de semaine (repos dominical prolongé par le «Saint-lundi» chômé) et à la misère des assommoirs. Les points de contact du Paris des «viveurs» avec les milieux populaires ne se situent finalement qu'avec ceux qui pour subsister s'activent dans la rue noc-

compte rendu

turne ou aux Halles grouillantes dès l'aube (chiffonniers, nettoyeurs, réveilleurs, vivandiers), analysés dans le troisième chapitre. A mesure que s'étendent les activités nocturnes - autant celles du noctambulisme que des «petits métiers» - le quadrillage urbain se fait plus serré. Objets du quatrième chapitre, les contrôles mis en place par les pouvoirs publics au XIXe siècle procèdent d'une progressive rationalisation et professionnalisation. Dès 1854, le dispositif de surveillance s'homogénéise avec l'instauration des sergents de ville, qui, sur le principe de l'îlotage, tendent à un monopole du contrôle nocturne au détriment des systèmes précédents où se mélangeaient inefficacement gardes militaires et civiles. Pourtant, dans ce «jeu de l'ordre et du désordre [qui] entremêle sans cesse les causes et les effets» (p. 324), le sentiment d'insécurité persiste bien après ces réformes de police. Les soupçons (chapitre cinq) portent bien sûr moins sur les flâneries des dandies que sur la déambulation chronique des plus pauvres, identifiés comme «rôdeurs», sorte de versant péjoratif du noctambulisme. Il est vrai que la place de chacun dans l'espace social est désormais plus codifiée, d'où, par exemple, la «césure commode» (p. 404) que la nuit introduit entre les femmes de mauvaises moeurs, fréquentant les lieux publics, et les autres. Le sixième chapitre explore la criminalité des basfonds parisiens et montre comment s'opère le déplacement, entre les décennies 1815-1860 et 1860-1881, du centre vers la périphérie d'un acte délictueux caractéristique, l'attaque nocturne.

Au terme du parcours, on comprend que procéder «des Lumières aux bas-fonds» (p. 547), plus qu'un axe verticale d'analyse, correspond à une appréhension du plus ostensible au plus obscur de cette nuit parisienne. C'est d'ailleurs tout le sens que prend le «passage complexe d'une culture nocturne à une autre» (p. 559) durant la période 1830-1860. Eclairer, clarifier, contrôler la nuit a permis l'épanouissement de nouveaux plaisirs nocturnes mais n'a pas éliminé les zones d'ombres reléguées désormais dans une périphérie à la fois sociale (les classes dangereuses) et spatiale (les arrondissements ceinturant la ville). L'humanisation de la nuit s'accompagne, avec la politique urbanistique du Second Empire, d'une «hausmannisation» de la ville dont l'ambiguïté des

effets est ainsi finement dévoilée : la part d'ombre d'une civilisation n'est jamais que déplacée.

La démonstration, bien qu'un peu programmatique, est solidement fondée sur une quantité de documentation vertigineuse. La maîtrise de la thématique ne néglige d'ailleurs aucune ramification que l'objet «nuit» pourrait faire naître. Pourtant, loin d'afficher une méthodologie conquérante, le livre interpelle par les doutes, les questionnements qui taraudent l'historienne. Car si la nuit a la vertu de fonctionner comme un révélateur de la société, qui «dévoile ce qui habituellement reste à l'état sousjacent» (p. 434), reste à trouver les moyens de montrer ce qui est caché. Simone Delattre a choisi, pour étayer sa thèse, de diversifier les approches de la nuit parisienne : elle s'est attachée aux représentations, à l'imaginaire social, à la matérialité des aménagements nocturnes, aux surveillances, ce qui l'a conduit inévitablement à une multiplication des types de médiations permettant d'accéder à l'objet en question. En adoptant un regard croisé sur les discours et les expériences de la nuit, l'historienne a été confrontée a l'inégalité informative de ses sources, notamment causée par la perte d'archives durant la Semaine sanglante. Dès lors, Les douze heures noires raconte aussi, en filigrane, l'histoire d'un corps à corps tendu entre l'historienne et ses archives parfois loquaces, parfois lacunaires.

On est frappé par la transparence avec laquelle intervient l'historienne-chercheuse tout au long du texte, au cours de l'énonciation, pour rappeler non seulement les contraintes imposées par les sources, en fonction de leur qualité heuristique ou de leur caractère propre, mais aussi les séductions que celles-ci opèrent. Le recours à des termes de modalité (semble, peut-être), marques par excellence de la prudence et de la réserve, ne suffit d'ailleurs pas toujours à dire les doutes quant aux interprétations proposées. Par exemple, au sujet d'une appréhension possible de la vie nocturne du XIX^e siècle, Delattre regrette «qu'il a[it] fallu surtout aborder la question au travers de documents normatifs qui taisent souvent la réalité des pratiques comme le devenir des sensibilités» (p. 136). Autre exemple d'une lecture historienne potentiellement déplacée par la

compte rendu

source, la pente inéluctable qu'a suivie la recherche en s'interrogeant sur les bas-fonds parisiens : «La fréquentation des archives policières et judiciaires déplace en fait le centre de gravité vers une nuit plus morose ou tendue qu'uniformément hédoniste» (p. 553). Plus problématique encore, lorsqu'il s'agit de travailler sur une période de durée moyenne comme par exemple le XIX^e siècle, est «le caractère inaccessible de l'ordinaire des nuits du Second Empire, faute de documents équivalents à ceux de la période antérieure» (p. 560).

Ces lacunes, ou absences, ne sont cependant pas les seuls prétextes à une intervention de l'historienne : les trop-pleins de certains matériaux médiateurs en suscitent également le besoin. La citation est le moyen commode et habituel de faire intervenir les acteurs d'une histoire mais généralement elle se pratique dans le cadre de la mise en scène de l'historien. Or, il arrive que la source s'impose d'ellemême comme une autorité incontournable. C'est ici l'exemple donné par la description de la révolution de 1848 : «Nous cédons volontiers, toutefois, à la quasi obligation de faire entendre une fois de plus la voix - immanquablement accolée à l'épisode et à sa légende - de D. Stern, alias Marie d'Agoult (...)» (p. 108). Le trop-plein des voix de l'histoire est exprimé d'une autre façon encore, lorsque Delattre recourt à un étalage brut des sources où ces dernières sont simplement énumérées. «Qu'on nous permette un moment de pure énumération» (p. 354), comme si la parole de l'archive n'était plus réductible au discours historien ou celui-ci incapable de dire indirectement celle-là.

Dans une large mesure, ces interventions de l'énon-

ciateur, identifiées par Barthes comme des «embrayeurs d'écoute», fonctionnent comme régime de justification des orientations de la recherche. Ce qui laisse entendre que la source induit le propos et non l'inverse. Dès lors, on pourrait reprocher à Delattre le travers qu'elle a pu elle-même déceler dans la littérature descriptive du XIXe siècle : «une sorte de course derrière le réel» (p. 40). Pourtant, c'est bien là tout le défi de l'entreprise historienne, amplifié lorsqu'il s'agit d'adopter pour posture «l'observation de la rue obscure» (p.19). Les douze heures noires pose à sa manière le problème classique depuis Hérodote du rapport du chercheur avec les médiations censées l'éclairer sur ce qui a été. Aussi, on peut se demander si derrière les imperfections de l'archive, les historiens n'ont pas pris pour habitude de dissimuler des tares autres qu'heuristiques et si la dépendance de la source n'est pas in fine rédhibitoire. Ce n'est bien sûr pas le lieu de répondre à cette question mais un mérite supplémentaire de cette histoire de la nuit à Paris au XIXe siècle est d'aviver le débat.

Marco Cicchini mcicchini@geneva-link.ch